

# RÉUNION DU 30 MARS 2015

**PRÉSENTS** : MMES BOEVER – GRANDCOING – BERNADET – CORNU (arrivée à 18h40)

MM – BILLOUD – JAMIN – CADEL – BORGNET – DE LA TORRE

**ABSENTS** : Mlle PIERSON – M. BLANCHE

**SECRÉTAIRE** : M. BORGNET

Madame le Maire ouvre la séance à 18 h 30.

Lecture et approbation à l'unanimité du compte-rendu de la séance du 2 février 2015.

## **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 ET COMPTE DE GESTION 2014**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame GRANDCOING Marie-José, délibérant sur le Compte administratif 2014 dressé par Madame Delphine BOEVER, Maire, après s'être fait présenter le budget unique et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

		Solde (+ ou -)	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	Résultats propres à 2014	-51 419,65	379 622,31	328 202,66
	Solde 2013 reporté (002)	334 268,78		334 268,78
	Résultat global	282 849,13		
Section d'investissement	Résultats propres à 2014	298 814,44	76 077,00	374 891,44
	solde 2013 reporté (001)	-404 249,18	404 249,18	
	Solde global d'exécution	-105 434,74		
Reste à réaliser au 31/12/2014	Investissement	29 838,21	107 000,00	136 838,21
Résultats Cumulés 2014		207 252,60	966 948,49	1 174 201,09

2° constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser et les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

4° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le compte administratif 2014.

De plus le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le compte de gestion 2014 dressé par le Receveur Municipal.

## **AFFECTATION DU RÉSULTAT 2014**

Le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M14 (tome II, titre 3, chapitre 5),

Après avoir entendu et approuvé ce jour le compte administratif 2014 qui fait apparaître un résultat d'exploitation de - 51 419,65€.

Statuant sur l'affectation de ce résultat, décide de l'affecter comme suit

### **Pour Mémoire**

Prévision budgétaire 2014 pour le virement à la section d'investissement (C/021) 10 500,00 €

### **Section de fonctionnement**

Résultat antérieur reporté avant virement à la section d'exploitation (C/002) 653 317,96 €

Virement à la section d'investissement en 2014 (opération non budgétaire au C/12) 319 049,18 €

Résultat antérieur reporté par virement à la section d'exploitation 334 268,78 €

Résultat d'exploitation de l'exercice 2014 à affecter -51 419,65 €

Résultat à reprendre au C/002 sur le budget 2015 282 849,13 €

## **Section d'investissement**

Virement à la section d'investissement en 2014 (opération budgétaire au C/1068 pour mémoire)	319 049,18 €
Résultat antérieur reporté	- 404 249,18 €
Résultat de l'exercice y compris l'autofinancement	298 814,44 €
Crédit de dépenses reportées (à reporter au budget 2015)	107 000,00 €
Crédit de recettes reportées (à reporter au budget 2015)	136 838,21 €
Résultat à la clôture de l'exercice après report de crédits (pour mémoire)	- 75 596,53 €

## **VOTE DES TAUX 2015**

Madame le Maire rappelle les taux votés en 2014.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide de maintenir les taux qui sont les suivants :

*Taxe d'habitation*: 16,79 %

*Taxe foncière (bâti)*: 26,09 %

*Taxe foncière (non bâti)*: 20,08 %

## **VOTE DU BUDGET**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2015 arrêté aux sommes suivantes :

<b><u>Fonctionnement</u></b> :	- Dépenses :	510 571, 60 Euros
	- Recettes :	510 571, 60 Euros
<b><u>Investissement</u></b> :	- Dépenses :	321 383, 74 Euros
	- Recettes :	321 383, 74 Euros.

## **RÉAMÉNAGEMENT DU PRÊT**

Madame le Maire informe les conseillers qu'elle a contacté le Crédit Agricole afin de renégocier le taux de l'emprunt pour les travaux de la RD9 et RD34. Elle a reçu une proposition du Crédit Agricole et en fait part aux conseillers.

Le taux du prêt était de 5,27% en 2012 et à ce jour le Crédit Agricole propose de baisser le taux à 1,80%. Ce réaménagement prendra effet pour l'échéance du 15/08/2015.

Après réflexion le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition du Crédit Agricole et inscrira le montant de l'indemnité financière et des frais de dossier au compte 668 (Autres charges financières) du budget 2015 pour un montant de 25 000.00€

## **QUESTIONS DIVERSES**

Madame le Maire souhaite programmer une date pour un prochain Conseil Municipal. La date retenue est le 20 avril 2015 à 18H30 en Mairie.

Madame GRANDCOING informe les conseillers qu'une soirée est organisée par la Compagnie du Diable à 4 Pattes le vendredi 24 avril 2015 à 19h00 à la Salle des Fêtes afin de visionner le film réalisé lors du Marché de Noël.

De plus, elle propose aux conseillers d'organiser une randonnée avec l'Office du Tourisme intitulé Pack Rando.

Fin de séance 20h55